

REVUE MENSUELLE

SOMMAIRE.—*Au Canada : La Franc-Maçonnerie—Les nouvelles provinces de l'Ouest—L'Index et les professeurs de littérature—Un monument au Curé Labelle—Un Canadien français dans le Gouvernement d'Ontario—La question scolaire à Québec.—En France : La politique du nouveau gouvernement—Séparation de l'Eglise et de l'Etat.—En Russie : La révolution—En Mandchourie : La guerre russo-Japonaise.—A Rome : Pie X poursuit son œuvre avec calme et fermeté—La bonté du Pape.*

On commence à redouter sérieusement la Franc-Maçonnerie au Canada. Dans une récente livraison, le *Messenger Canadien du Sacré Cœur* a traité la question d'une façon tout à fait pratique. Il disait entre autres choses :

« Cette constatation qu'il y a parmi nous des maçons attriste. Ces hommes et ces jeunes gens ont été élevés par des mères catholiques ; ils ont fréquenté nos collèges. Impossible de prétexter l'ignorance ; ils ont apostasié de sang froid et sont sous le coup de l'excommunication.

« Aurait-on pu les prévenir avant leur sortie du collège ? C'est possible. Il y a quelque chose à faire maintenant, car il est certain qu'on propose parfois à des étudiants de s'enrôler dans la maçonnerie ; je tiens le fait d'un jeune homme qui refusa. Des jeunes gens ont accepté peut-être par étourderie ou parce que les prescriptions de l'Eglise leur pèsent trop lourd.

« Faut-il s'alarmer ? agir est plus pratique. Faisons-leur comprendre où il vont. La maçonnerie donne maintenant ses fruits. En France, on peut juger de l'arbre : licence effrénée de la presse, dévergondage de la parole, dissolution de la famille, divorce et union libre, dépopulation, insécurité du capital, gouvernement oppressif dont tous les Français rougissent à l'étranger.—Veulent-ils tout cela ? Ils vont contre nos traditions nationales : nous resterons catholiques ou notre race disparaîtra.

« Souhaitons que le bien se fasse : peu importe par qui. Il y a là une œuvre de préservation qui exige des enseignements solides, mais requiert aussi le contact familial du prêtre ».

Au moment où nous écrivons ces lignes, un grand débat a lieu à la chambre des communes, à Ottawa, au sujet de l'érection des Territoires du Nord-Ouest en provinces.

Les deux nouvelles provinces s'appelleront Alberta et Saskatchewan, ayant pour capitales provisoires, la première, Edmonton, et, la seconde, Regina, et étant divisées du nord au sud par une ligne suivant probablement le 110^{ème} méridien. Chaque province aura de 25 à 30 députés. La contribution fédérale sera de 80 cts par tête jusqu'à un maximum de 250,000 de la population. Un subside de \$50,000 sera probablement accordé aussi pour les frais de gouvernement. Enfin, l'on s'attend à ce que le système scolaire qui sera donné à ces provinces soit confessionnel. Ce ne serait que justice, car les catholiques ont droit à la liberté sur tous les points du Canada. Mais pour que les nouvelles provinces jouissent réellement du bienfait des écoles séparées, il faut que les ordonnances décrétées par le gouvernement des Territoires depuis une